

## **Mgr Aubertin, 69e évêque à s'exprimer sur le mariage**

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

**Date :** 10 novembre 2012



L'archevêque de Tours, de retour de l'assemblée plénière de Lourdes a rédigé un message dans lequel il reprend les propos du **cardinal Vingt-Trois** :



"Depuis plusieurs mois, l'annonce d'un projet de loi a produit un émoi bien légitime dans notre société française. Il s'agit, au nom d'une exigence d'égalité de droits, de rendre possible le mariage entre personnes du même sexe. Des voix venant de tous horizons se sont fait entendre. Dernièrement, l'assemblée plénière des évêques de France, à Lourdes, a donné lieu à un échange riche entre tous et à une déclaration claire de la part de son

Président, le Cardinal André Vingt-Trois. Il faut tout d'abord prendre conscience de la gravité des conséquences qu'un tel projet entraîne. *« La question fondamentale est celle du respect de la réalité sexuée de l'existence humaine et de sa gestion par la société. Alors que l'on prescrit la parité stricte dans de nombreux domaines de la vie sociale, imposer, dans le mariage et la famille où la parité est nécessaire et constitutive, une vision de l'être humain sans reconnaître la différence sexuelle ébranlerait un des fondements de notre société et instaurerait une discrimination entre les enfants ».*

N'oublions pas le droit des enfants, ce droit que la société donne aux enfants de pouvoir grandir dans les meilleures conditions, droit qui leur permet de développer toutes les dimensions de leur humanité y compris leur identité sexuelle. Un débat vrai s'impose pour que des décisions aussi graves ne se prennent pas à la légère alors que toute notre société est concernée. En demandant un tel débat, nous ne faisons nullement acte d'homophobie, *« nous sommes convaincus que les personnes homosexuelles, comme tout un chacun, sont appelées à rencontrer et suivre le Christ ».*

Laissez-moi reprendre l'invitation adressée par le cardinal Vingt-Trois à la fin de notre assemblée : *« Que les catholiques de notre pays sachent que leurs évêques les encouragent à parler, à écrire, à agir, à se manifester... Ils ont le droit de témoigner de ce qui, dans la lumière de notre foi et selon la logique de la raison et du bon sens, leur semble essentiel pour le présent et pour l'avenir ».*